



CHANGER
D'ÉCHELLE

**Décision n° 2025-1037-SG
portant sur la désignation du représentant du conseil d'administration
à la commission des marchés de l'IGN**

Le président du conseil d'administration de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN),

Vu le décret n°2011-1371 du 27 octobre 2011 modifié relatif à l'Institut national de l'information géographique et forestière, notamment son article 9,

Vu le décret du 22 novembre 2024 portant nomination de M. Frédéric Gueudar Delahaye en qualité de président du conseil d'administration de l'Institut national de l'information géographique et forestière,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n°2025-19 du conseil d'administration du 28 novembre 2025 relative à la composition et au rôle de la commission des marchés et de la commission d'appel d'offres,

Décide

Article 1

Madame Amélie COANTIC, membre du conseil d'administration de l'IGN, est désignée pour siéger à la commission des marchés de l'IGN.

Article 2

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Institut.

Fait à Saint-Mandé, le 05-12-2025

Le Président

Signé par :


Frédéric GUEUDAR DELAHAYE
750B39D0F4C249D...

Frédéric GUEUDAR DELAHAYE